

Législation

ACTIONS DE L'ÉTAT EN JUSTICE PÉNALE

De concert avec vous, nous élaborons des propositions législatives qui intègrent les meilleures pratiques et vous permettent de déterminer les instances responsables de l'action de l'État dans les affaires pénales:

- ✓ Lutte à la criminalité organisée et à la corruption
- ✓ Entraide pénale internationale
- ✓ Pouvoirs et devoirs de l'autorité centrale et des autorités compétentes
- ✓ Intégration des conventions et traités internationaux dans le corpus législatif national
- ✓ Technique d'enquête: instaurer une méthode de pointe permettant la cueillette des éléments de recherche de la vérité

Clientèle

S2G travaille en collaboration avec une clientèle individuelle et organisationnelle: procureurs, avocats, policiers, juges, greffiers, parquets nationaux ou régionaux, tribunaux, écoles de magistrature, gendarmeries et armées.

Notre prestation de service est offerte en Amérique, en Europe, en Afrique ainsi qu'en Asie.

S2G est présidé par Sabin Ouellet.

Procureur au Québec (Canada) pendant plus de 30 ans, dont près de 20 ans en tant que gestionnaire et procureur en chef, Me Ouellet a également été président de l'Association internationale des procureurs et poursuivants (AIPPF) de 2009 à 2018, association dont il fut un membre fondateur. Il a siégé au sein du comité exécutif de l'International Association of prosecutors (IAP) durant 10 ans. Formateur et conférencier invité sur la scène internationale, il a traité de sujets de pointe qui touchent tant l'organisation du travail dans le domaine de la justice que les récents développements en droit pénal international.



Notre groupe conseil **accompagne les individus, organisations et associations œuvrant dans le domaine de la justice** en les dotant de stratégies de gestion performantes et de mesures favorisant une saine gouvernance, contribuant ainsi à consolider l'État de droit. Nos actions se déploient dans trois axes d'intervention: **SERVICE-CONSEIL, FORMATION ET CONFÉRENCES** et formulation de **PROPOSITIONS LÉGISLATIVES**.



POUR NOUS JOINDRE



+1-581-745-5672



sabin.ouellet@videotron.ca

S2G
Groupe conseil
Stratégie - Gestion - Gouvernance

Service-conseil

GESTION DANS LE DOMAINE DE LA JUSTICE

Nous vous accompagnons dans la formulation et la réalisation de vos objectifs stratégiques et opérationnels, en s'appuyant sur des pratiques de gestion axée sur les résultats:

- ✓ Planification stratégique: cerner et définir la mission, la vision, les valeurs ainsi que les orientations pluriannuelles
- ✓ Plan d'action: décliner le plan stratégique dans des actions à réaliser permettant d'atteindre les objectifs découlant des orientations
- ✓ Performance organisationnelle: coordonner les activités dans le but d'atteindre les objectifs et de réaliser la mission de l'organisation
- ✓ Organisation du travail: camper la trajectoire d'un dossier depuis sa réception jusqu'à sa détermination finale
- ✓ Évaluation du rendement: fixer des attentes et déterminer des façons de les évaluer
- ✓ Référentiels de compétences: cerner et définir les compétences permettant d'articuler des activités de gestion des ressources humaines (recrutement, évaluation, formation)
- ✓ Description d'emploi: décrire les tâches, activités et niveau de responsabilités liés à un poste
- ✓ Manuel de directives: élaborer les lignes directrices qui orientent et guident l'exercice des pouvoirs discrétionnaires
- ✓ Politiques et orientations: accompagner les organisations dans la définition des politiques judiciaires
- ✓ Rapport annuel de gestion: mesurer l'atteinte des résultats et en rendre compte

Service-conseil

ACTIONS DE L'ÉTAT EN JUSTICE PÉNALE

En adéquation avec vos besoins, nous vous appuyons dans la mise en place de structures vouées à la lutte à la criminalité nationale et transnationale, notamment:

- ✓ Entraide pénale internationale: élaborer un compendium de demandes d'entraide en fonction des traités et conventions internationales
- ✓ Criminalité organisée: mettre en place des pôles d'actions publiques permettant la coordination de la lutte à la criminalité
- ✓ Corruption: mettre en place des pôles d'actions publiques permettant la coordination de la lutte à la corruption
- ✓ Technique d'enquête: instaurer une méthode de pointe permettant la cueillette des éléments de recherche de la vérité



Formation et conférence

Nous dispensons des formations sur mesure, adaptées à votre réalité et qui vous permettent de renforcer vos capacités. Ces formations combinent l'acquisition de connaissances théoriques aux exercices pratiques. Diverses thématiques peuvent faire l'objet de formation ou de conférences :

GESTION DANS LE DOMAINE DE LA JUSTICE

- ✓ Planification stratégique, plan d'action et reddition de comptes
- ✓ Performance organisationnelle
- ✓ Organisation du travail
- ✓ Évaluation du rendement
- ✓ Gestion par compétences
- ✓ Manuel de directives, politiques et orientations

ACTIONS DE L'ÉTAT EN JUSTICE PÉNALE

- ✓ Demandes d'entraide pénale internationale
- ✓ Lutte à la criminalité organisée ou à la corruption
- ✓ Techniques d'enquêtes
- ✓ Indépendance des parquets
- ✓ Maintien de la confiance des institutions